

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département CALVADOS
		Canton CAEN XVI
	DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	

L'an deux mille vingt trois

Le 25 septembre

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation 15 septembre 2023

Date d'affichage 15 septembre 2023

Nombre de conseillers en exercice 33

Présents 28

Votants 31

Etaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Elodie CAPLIER, Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC, Aminthe RENOUF, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Clément HUYGHE, Nadège GRUDE, Christophe MOUCHEL, Inès TOROND-MOYA, Lydie WEISS, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Nicolle ANTHORE, Marc DURAN, Justine PREVEL-LAVERGNE, Christophe HEBERT, Sébastien LAGALLE, Jean-Paul GAUCHARD, Sonia CANTELOUP, Jean-Claude ESTIENNE, Aurélie TRAORE, Allan BERTU et Cédric EVANO **formant la majorité des membres en exercice.**

Procurations : Yann DRUET, Jean-Pierre BOUILLON et Nadia DAMART **avaient respectivement donné pouvoir à :** Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC et Martine LHERMENIER.

Absents excusés : Yann DRUET, Jean-Pierre BOUILLON, Ayhan AYDAR, Nadia DAMART et Virginie DALY.

Secrétaire de séance : Aminthe RENOUF et Allan BERTU.

N° 2023-097 – LA PÉTANQUE IFOISE – VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Dans le cadre de sa création, l'association de la pétanque Ifoise a organisé un journée découverte le 24 juin dernier afin de se faire connaître et permettre aux Ifois de passer un moment convivial. Pour cela, l'association a dû procéder à l'achat de matériel. C'est pourquoi elle requiert une aide financière.

Il est donc proposé au conseil municipal de verser, à la Pétanque Ifoise, une subvention exceptionnelle de 300 €.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les crédits inscrits au budget 2023 ;

VU l'avis de la commission réunie « Culture, Animation du territoire, Participation citoyenne et Coopération décentralisée » et « Jeunesse et Sport » réunie le 21 septembre 2023 ;

CONSIDERANT que la Ville d'Ifs est engagée dans le soutien aux associations, notamment par le biais d'attribution de subventions ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL** après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

DECIDE de verser à « La Pétanque Ifoise » une subvention exceptionnelle d'un montant de 300 € au titre de l'achat de matériel pour la journée découverte qui s'est déroulé le 24 juin dernier.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Ifs, le 25 septembre 2023

Le Maire,

Michel PATARD-LEGENBRE



Rendue exécutoire le : 27/09/2023

Affichée le : 27/09/2023

Acte à classer**2023-097**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-09-27T14-21-41.00 (MI247771052)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20230926-2023-097-AU (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : La pétanque ifoise - Versement d'une subvention exceptionnelle

Date de décision : 26/09/2023



Nature de l'acte : Autres

 Matière de l'acte : 7. Finances locales
 7.5. Subventions
 7.5.2. Attribuées aux associations

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : 2023-097.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 26/09/23 à 13:17

Par LELONG EMILIE

Transmis

Date 27/09/23 à 14:21

Par LELONG EMILIE

Accusé de réception

Date 27/09/23 à 14:28

